

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.12.2006

revue le : 18.12.2006

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit acide sebacique**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Produit chimique pour synthèses
- **Fournisseur/Producteur:**
 Penpet Petrochemical Trading GmbH
 Merkur-Park
 Sieker Landstrasse 126
 22143 Hamburg
 Germany
 Tel: +49 40 675 799 0
 Fax: +49 40 675 799 99 / 88
- **Service chargé des renseignements :** voir ci-dessus
- **Renseignements en cas d'urgence :**
 Centre anti-Poisons
 Service d'information toxicologique Tel.: +33-472116911

2 Composition/informations sur les composants

- **Nom chimique usuel (ou nom générique)**
- **No CAS Désignation**
111-20-6 acide sebacique
- **Code(s) d'identification**
- **No EINECS :** 203-845-5

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** néant
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Aucun danger particulier à mentionner. Veuillez, néanmoins, respecter les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Indications générales :** Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **après contact avec la peau :**
Laver à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin
- **après contact avec les yeux :**
Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **après ingestion :**
Ne pas faire vomir.
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment
En cas des troubles ou après ingestion des assez grosses quantités, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.12.2006

revue le : 18.12.2006

Nom du produit acide sebacique

(suite de la page 1)

- **Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :**
Produit de décomposition dangereux: se référer au chapitre 10:
- **Équipement spécial de sécurité :** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant
- **Autres indications**
Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations
Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**
Veiller à une aération suffisante
Porter un vêtement personnel de protection
- **Mesures pour la protection de l'environnement :**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Ne pas rejeter dans le sous - sol ni dans les terrains
- **Méthodes de nettoyage/récupération :**
Éviter à tout prix la formation de poussières. Aspirer éventuellement au moyen d'un aspirateur contrôlé et homologué.
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**
- **Précautions à prendre pour la manipulation:**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Éviter la formation de poussière.
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées
Éviter contact avec les yeux et la peau.
Ne pas respirer les poussières.
- **Préventions des incendies et des explosions:**



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

La poussière peut former avec l'air un mélange explosif
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

- **Stockage :**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :** Stocker à sec et à température ambiante.
- **Indications concernant le stockage commun :**
Ne pas stocker avec les aliments
Ne pas stocker avec les aliments pour les animaux.
- **Autres indications sur les conditions de stockage :** néant
- **Classe de stockage :** 11 Matières solides combustibles

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration mécanique du poste de travail.
Tenir hors de portée de toute flamme ou corps incandescent.
Prendre des mesures contre une charge électrostatique.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :** néant
- **Valeurs limites d'exposition supplémentaires pour les dangers possibles lors du traitement:**
Veuillez tenir compte des valeurs limites de poussière.
- **Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.12.2006

revue le : 18.12.2006

Nom du produit acide sebacique

(suite de la page 2)

- **Equipement de protection individuel :**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**
 Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
 Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 Nettoyer le vêtement souillé en aspirant ; ne pas souffler ou broser
 Protection préventive de la peau par un onguent
 Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage
 Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
- **Protection respiratoire :**
 Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
 A titre provisoire, filtre :
 Filtre P1.
- **Protection des mains :**
 Gants résistant aux produits chimiques
 Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
 Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
 Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
- **Matériau des gants**
 Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
 Pour des substances solides non diluées, l'on peut considérer:
 Butylcaoutchouc
 Caoutchouc nitrile
 Polychloroprène
 Caoutchouc fluoré (FKM)
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
 Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :** Vêtements de travail protecteurs.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales.

- | | |
|------------------|-------------------------|
| Forme : | poudre |
| Couleur : | blanc |
| Odeur : | faible, caractéristique |
- **Modification d'état**

Point de fusion :	130-133°C
Point d'ébullition :	295°C
 - **Point d'éclair :** 220°C
 - **Inflammabilité (solide, gazeux) :** Le produit n'est pas inflammable.
 - **Température d'inflammation :**
 - **Température de décomposition :** 350-370°C
 - **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif en lui-même, toutefois des poussières ou vapeurs explosibles peuvent se former.
 - **Densité à 20°C:** 1,21 g/cm³
 - **Densité en vrac à 20°C:** 600-620 kg/m³
 - **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C:** 1 g/l
 - **Indications complémentaires** Soluble dans éthanol

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.12.2006

revue le : 18.12.2006

Nom du produit acide sebacique

(suite de la page 3)

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Substances à éviter :**
 - Oxydants puissants
 - Substances réductrices
 - Solution alcaline
- **Réactions dangereuses**
Sous la forme sous laquelle il a été livré, le produit ne peut provoquer de coup de poussière ; l'apport de poussière fine implique cependant un risque de coup de poussière
- **Produits de décomposition dangereux :**
En cas d'incendie, les produits de décomposition suivants peuvent se former:
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :**
111-20-6 acide sebacique
 - Oral LD50 > 10000 mg/kg (rat)
 - Inhalatoire LC50/4 h > 4500 mg/m³ (rat)
 - LD50 (ipr) 500 mg/kg (mouse)
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :**
Pas d'effet irritant, lors d'une opération mécanique prolongée ou répétée des rougeurs et de légères irritations peuvent cependant apparaître.
- **des yeux :** En cas d'opération mécanique (poussières), une irritation des yeux est possible.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.
Le produit n'est pas soumis à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

12 Informations écologiques

- **Effets écotoxiques :**
- **Toxicité aquatique :** A present il n'y a pas des dates quantitatives concernant la toxicité aquatique.
- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Selon VwVwS du 17.05.99, annexe 3
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger possible de pollution de l'eau potable par infiltration de quantités importantes dans le sol ou la nappe phréatique

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :** Elimination conforme aux règlements de l'administration régionaux.
- **Catalogue européen des déchets**
07 01 99 déchets non spécifiés ailleurs
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :**
Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 5)

F

Fiche de données de sécurité selon 91/155/CEE (2001/58/CEE)

Date d'impression: 18.12.2006

revue le : 18.12.2006

Nom du produit acide sebacique

(suite de la page 4)

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** Pas de produit dangereux d'après la disposition.
- **Transport maritime IMDG ((ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Classe IMDG :** Pas de produit dangereux d'après la disposition.
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- **Classe ICAO/IATA :** Pas de produit dangereux d'après la disposition.

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques
- **Prescriptions nationales :**
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres informations

- Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
- **Raisons pour modifications:** Révision générale
 - **Service établissant la fiche de données de sécurité :**
KFT-Chemieservice Marienstr. 3 D-64347 Griesheim
Postfach 1451 D-64345 Griesheim
Tel.: +49-6155-823241 Fax: +49-6155-823246
 - **Contact :** Angelika Torges
 - *** Données modifiées par rapport à la version précédente**
Les chapitres marqués d'un * présentent des modifications par rapport à la dernière version.